

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Technicien hospitalier de 2e classe - Technicien supérieur hospitalier

Informations sur le concours

Publié le :	15-10-2026
Filière :	Filière technique
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	2
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	15-12-2026
A propos du poste :	

Le Centre Hospitalier de Cornouaille organise un concours Externe sur titres de Technicien Supérieur Hospitalier afin de pourvoir 2 postes dans le domaine des télécommunications, systèmes d'information et traitement de l'information médicale – spécialité informatique.

Informations sur l'établissement

Nom : CENTRE HOSPITALIER DE CORNOUAILLE QUIMPER CONCARNEAU
Ville : 29000 Quimper

Pour candidater

Date limite de
candidature : 15-11-2026

Conditions de candidature :

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès à la Fonction Publique (articles L.321-1 et suivants du Code Général de la Fonction Publique) et être titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années de formation technico-professionnelle homologué au niveau III ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007, correspondant à la spécialité dans laquelle le concours est ouvert.

Pièces à fournir :

Le dossier de candidature sera composé :

D'un dossier d'inscription

d'une demande d'admission à concourir établie sur papier libre, dans laquelle, le candidat indique la spécialité pour laquelle il souhaite concourir
d'un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi,
de la copie conforme des titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire,
d'une copie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'union européenne,
le cas échéant, d'un état signalétique des services militaires ou copie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du service national, éventuellement d'un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé.

Un extrait de casier judiciaire (Bulletin n° 2) du candidat sera demandé par l'Établissement auprès de l'autorité compétente.

Adresse
postale pour
l'envoi des
candidatures :

Dépôt des dossiers de candidature par voie postale en lettre recommandée avec accusé de réception (le cachet de la poste faisant foi) à Mme la Directrice des Ressources Humaines - CH de Cornouaille - 14 bis avenue Yves Thépot - 29107 QUIMPER Cédex.

L'inscription du candidat ne sera validée qu'à réception du dossier de candidature complet (accompagné des pièces justificatives).